

BULLETIN MUNICIPAL 2018



# Le Vilhain

AVRIL 2018

[www.le-vilhain.fr](http://www.le-vilhain.fr)

# SOMMAIRE

- **Le mot du Maire**
- **L'équipe municipale**
- **Les commissions**
- **Budget**
- **Aménagements, modernisations pour la commune**
- **Club des aînés du Vilhain**
- **Le comité des fêtes**
- **Association de petit gibier Aumance et Courget**
- **Club de Yoga**
- **Aides pour rénover les logements**
- **Office du tourisme**
- **Numerue**
- **Animaux en divagation**
- **Sictom**
- **Village sans pesticide, c'est possible**
- **Maisons fleuries**
- **La salle socio - culturelle**
- **Bibliothèque communale**
- **Agence postale**
- **Marché des producteurs**
- **En images**
- **L'école maternelle**
- **La Com - com**

## Le mot du maire



Et oui, nous sommes déjà parvenus au terme de cette année 2017 ! Une année qui passe, rien n'est plus banal, plus automatique, plus inévitable et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans cette arrivée d'un nouveau millésime, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.

Je voudrais, à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus, souhaiter que 2018 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année, soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille.

Nous sommes à une période importante de l'année car nous nous préparons à voter le budget communal. C'est l'occasion d'établir le bilan financier de l'année écoulée et de vous donner nos orientations budgétaires pour l'année en cours.

En 2017, nous avons poursuivi la rénovation de notre parc locatif : réfection complète de la Maison Martinez 2 terminée fin juin et louée depuis le 1er septembre. Divers travaux de voirie, dont l'empierrement des chemins ruraux qui ont pris du retard et se prolongeront en 2018. La réfection du petit pont des Frênes classé comme un ouvrage d'art est terminée depuis fin novembre.

La réfection du mur de soutien du stade partiellement écroulé est à nouveau sur pied. La construction de la rampe d'accessibilité à la Mairie pour personnes à mobilité réduite a pris un peu de retard aussi. Nous avons également mis en place l'automatisation des cloches à l'église.

Nous sommes une commune qui a la chance de conserver une école maternelle avec des effectifs réguliers. Dans le cadre du transfert de compétences à la Communauté de Communes, nos enfants ont pu bénéficier, dès la rentrée, de sanitaires complètement rénovés et adaptés aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de ce dispositif, les WC de la salle polyvalente ont aussi été refaits à neuf.

En 2018, outre l'entretien permanent des voiries, les travaux de l'année passée retardés, nous prévoyons la rénovation du logement de l'ancien bureau de Poste, la poursuite du « Numérué » et la création de parking dans la rue Ferby.

La valorisation, l'embellissement de notre village se poursuit et pour cela je félicite la Pépinière BOUDET de Cérilly. Son travail remarquable nous a valu le 1er prix des communes de moins de 500 habitants et le Comité Départemental de Tourisme propose la présentation de notre commune à la labellisation « Villes et Villages fleuris » pour sa première fleur.

Une nouvelle fois, je remercie le Comité des Fêtes et son nouveau bureau pour sa collaboration, son dynamisme et sa bonne humeur communicative pour l'organisation de leurs manifestations. Vous pouvez également vous divertir avec le club des aînés un mercredi sur deux, vous relaxer et vous détendre avec le yoga tous les mardis soirs.

Je veux saluer la mobilisation de mon équipe municipale pour toutes les missions qui leur sont confiées et notamment dans l'organisation du Marché de Producteurs de Pays. Beaucoup de visiteurs, la participation était au rendez-vous, ce fut une juste récompense pour 2017.

Enfin, je me permets de vous rappeler que la commune dispose de son site Internet, <http://www.le-vilhain.fr>, mis à jour régulièrement, sur lequel vous pouvez trouver de nombreuses informations sur la vie de notre village en attendant le prochain bulletin.

Je souhaite que ces quelques lignes soient pour vous tous un véritable message d'encouragement pour cette nouvelle année, continuer dans ce même état d'esprit qui nous anime afin que nous puissions atteindre ce même objectif, « Le bonheur de chacun d'entre nous ».

Le Maire,  
Bernard SOULIER

# L'équipe municipale

- \* *Le Maire* : **Bernard Soulier**
- \* *1er adjoint* : **Catherine Sadde**
- \* *2ème adjoint* : **Monique Triboulet**

Les conseillers :

- ✓ Sylvie Blanchard
- ✓ Christian Braud
- ✓ David Mathiaud
- ✓ Stéphanie Pardoux
- ✓ Emmanuel Rivière
- ✓ Christophe Rué
- ✓ Sandrine Vermeersch

## Les commissions

**Communauté de communes du Pays de Tronçais :**

Bernard SOULIER, Catherine SADDE

**SDE 03 :** Monique TRIBOULET, BRAUD Christian

**SIVOM nord, rive droite du Cher :**

Emmanuel RIVIÈRE, David MATHIAUD,  
Bernard SOULIER, Catherine SADDE

**SISS Cérilly :** Monique TRIBOULET, Stéphanie PARDOUX

**SICTOM Cérilly :** David MATHIAUD, Catherine SADDE  
Christian BRAUD, Monique TRIBOULET

**Office de Tourisme, Sentiers pédestres :**

Sandrine VERMEERSCH, Monique TRIBOULET

**CNAS :** Monique TRIBOULET

**Prévention routière :** Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD

**Centre social de Meaulne :** Stéphanie PARDOUX, Christian BRAUD

**Association du Pays de Tronçais :** Sandrine VERMEERSCH, Monique TRIBOULET

# Les commissions

## **Appel d'Offres :**

Bernard SOULIER, Catherine SADDE,  
Sylvie BLANCHARD, Monique TRIBOULET,  
Sandrine VERMEERSCH, David MATHIAUD

## **Voirie :**

Bernard SOULIER, Emmanuel RIVIÈRE,  
David MATHIAUD

## **École :**

Sandrine VERMEERSCH, Stéphanie PARDOUX

## **Aide à la Personne :**

Christian BRAUD, Bernard SOULIER

## **CCAS :**

Catherine SADDE, Monique TRIBOULET,  
Sylvie BLANCHARD, Christian BRAUD

## **Fleurissement , Décoration Noël :**

Catherine SADDE, Monique TRIBOULET,  
Sylvie BLANCHARD, Christian BRAUD

## **Numerue :**

Catherine SADDE , Christophe RUÉ,  
David MATHIAUD

## **Bulletin d'information, site Internet :**

Catherine SADDE, Christophe RUÉ, Sandrine VERMEERSCH

## **Commission travaux :**

Bernard SOULIER, Catherine SADDE,  
Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD

# Budget 2017

<u>INVESTISSEMENTS</u>	
RECETTES	
Dotations	52719,67 €
Subventions	84755,28 €
Emprunts	900,00 €
Virements de section fonctionnement	64999,03 €
Produits de cessions d'immobilisations	10,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>203383,98 €</b>
DÉPENSES	
Emprunts	16904,39 €
Immobilisations corporelles	
Immobilisations en cours	133922,99 €
Déficit investissement reporté	52556,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>203383,98 €</b>
<u>FONCTIONNEMENT</u>	
RECETTES	
Atténuations des charges	
Produits des services	29322,00 €
Impôt et taxes	127343,00 €
Dotations et subventions	52600,00 €
Autres produits de gestion	26900,00 €
Produits exceptionnels	403,60 €
Excédent de fonctionnement reporté	40376,10 €
<b>TOTAL</b>	<b>276944,70 €</b>
DÉPENSES	
Charges à caractère général	72813,87
Charges de personnel	60196
Atténuations de produits	53540
Autres charges de gestion courante	22081
Charges financières	2784,80
Charges exceptionnelles	30,00
Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
Dépenses imprévues	500
Virement à section investissement	64999,03
<b>TOTAL</b>	<b>276944,70 €</b>

# Aménagements, modernisations pour la commune

## **Travaux achevés**

En 2017, nous avons poursuivi la rénovation de notre parc locatif

- Avec la réfection complète de la Maison Martinez 2 achevée fin juin et louée depuis le 1er septembre. Les divers travaux de voirie, dont l'empierrement des chemins ruraux qui ont pris du retard et se prolongeront en 2018 pour le chemin des Seux et le chemin de maison Neuve.
- La réfection du petit pont des Frênes, classé comme un ouvrage d'art est terminé depuis fin novembre.
- Pose de caniveaux sur le chemin des Frênes.
- Les grilles du monument aux morts et les bancs communaux ont été repeints bénévolement.
- La réfection du mur de soutien du stade partiellement écroulé est à nouveau sur pied.



## **Travaux à venir**

- Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour la mairie.
- Rénovation du rez-de-chaussée de la mairie

Dossiers de subvention déposés. Cette phase de travaux a pris du retard et devrait commencer rapidement.

- Rénovation de l'ancienne poste en logement locatif (5 pièces avec jardin).
- Implantation d'un parking chemin Ferby

# Club des aînés du Vilhain

. Présidente : Mme Eliane PARDOUX

tél : 04.43.01.44.70

. Trésorière : Mme Marie-Claire CABOCHE

tél : 04.70.07.21.68

. Secrétaire : M. Jean JEMINET

Tél : 04.70.67.52.49

Le Club est ouvert à toute personne ayant 50 ans.

Nous nous réunissons tous les 15 jours, le mercredi en début d'après midi, à la salle polyvalente et l'on peut jouer à la belote, au scrabble, au tarot, au rami, au triomino, à la pétanque, etc... Les plus courageux peuvent aller marcher dans notre belle campagne.

Le tout autour d'une petite collation.

De plus, nous fêtons les anniversaires chaque trimestre.

Le Club est adhérent à la Fédération Générations Mouvement les Aînés Ruraux de l'Allier. La section départementale organise des fêtes, des tournois de belote, de pétanque ainsi que des voyages.

Toute personne intéressée peut se renseigner en vue de rejoindre notre club qui souhaite développer de nouvelles activités dans la commune et est ouvert à toutes propositions.

# Le Comité des Fêtes



Pour l'année 2018, nous vous présentons les nouveaux membres du bureau :

- Présidente : BLANCHARD Sylvie : 04.70.07.26.17
- Vice-président : BOUDIGNON Roger : 04.70.02.01.36
- Secrétaire : MARCADIER Nadine : 04.70.07.21.45
- Secrétaire adjointe : MATHIAUD Patricia
- Trésorier : ELSKENS Gilbert
- Trésorier adjoint : RENAUD Daniel

Sans l'aide des autres membres qui composent le comité, nous ne pourrions pas organiser toutes ces manifestations. Nous leur disons merci.

Pour cette année, les dates à retenir sont :

- 3 mars : diner-dansant (soirée moules-frites)
- 10 mai : loto-rifles
- 19 mai : diner-dansant (soirée escargots)
- 20 mai : brocante
- 21 mai : foire aux moutons
- 14 juillet : méchoui
- 02 septembre : randonnée (avec repas sur réservation)
- 03 novembre : diner-dansant (soirée de la mer)
- 25 novembre : marché de Noël

Avant chaque manifestation, un article paraît dans le journal LA MONTAGNE et des flyer sont distribués. Des affiches sont visibles à l'agence postale et à la mairie.

Les places étant limitées dans la salle socio-culturelle, il est nécessaire de réserver le plus tôt possible (tel : 04.70.07.21.45).

Excellente année à tous, à bientôt.

La Présidente

# Association de petit gibier Aumance et Courget

## Gérer pour sauvegarder

Après 8 ans de travail, nous constatons des diversités au sein des différents territoires.

Sur certaines zones, sans chasse du petit gibier, sans intérêt pour celui-ci et sans aménagement, il apparait clairement une baisse voire un début de disparition, en effet quand les prédateurs sont plus nombreux que les espèces prédatées, les espèces les plus fragiles en pâtissent directement.

Par contre, sur les zones gérées, nous observons une plus grande diversité des espèces et des densités plus fortes qui font le bonheur de tous.

Plusieurs critères ressortent :

- La qualité des habitats
- La gestion des prédateurs
- L'aménagement des territoires

Cette année, nous allons continuer à réintroduire des faisandeaux sous poules naines, mais aussi des perdreaux rouges pour renforcer la population sauvage.

## 2 petits messages :

Nous pouvons vous aider en cas d'attaque de vos poulaillers, d'animaux qui ce seraient installés dans vos combles ou de surnombre de ragondin sur vos propriétés.

Merci de tenir vos chiens en laisse pendant la période de reproduction (15mai/15juillet) lors de vos promenades.

Jérôme CIVADE : 06.17.98.65.03



## Club de yoga

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons tous les mardis soir de 18h30 à 20h00 pour une pratique de Hatha Yoga sur la commune du Vilhain, à la salle polyvalente, avec Chantal Lelong, élève-professeur et Marjatta Mercurol.



## Aides pour rénover les logements

### **Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, copropriétaires...**

Vous pouvez peut-être bénéficier, dans votre département, d'une aide financière d'une collectivité pour améliorer la performance thermique de votre logement.

Le programme Habiter-Mieux est un dispositif national dont l'objectif est de favoriser la réalisation de travaux de rénovation thermique de son logement et ainsi de diminuer le montant de ses factures.

Sur le département de l'Allier, ce programme se traduit de deux façons : pour les ménages dits « très modestes », par une prime de 2 000 € attribuée par l'Anah en complément des aides de base de l'Anah (50% du montant des travaux plafonnés à 20 000€ hors taxe) ;

- Pour les ménages dits « modestes », par une prime de 1 600 € attribuée par l'Anah.
- À ces dispositifs s'ajoutent des aides complémentaires (300 € du Département de l'Allier + 200 € à 1 000 € des Communautés de Communes ou d'Agglomération), voire des aides spécifiques sur certains secteurs.

### **Aide à l'amélioration de l'habitat pour les personnes âgées évaluées dépendantes.**

- Le Département de l'Allier apporte une aide financière afin d'améliorer l'habitat des personnes âgées évaluées dépendantes (GIR 4 à 1). C'est une aide complémentaire à celle de l'Anah (jusqu'à 50% du montant des travaux plafonnés à 20 000€ hors taxe), qui couvre l'ensemble du département.

Tous les renseignements sur : <https://www.anil.org>

## Office de Tourisme Inter communal



### Place du Champ de Foire 03350 Cérilly

Tel : 04 70 67 55 89  
Ouvert toute l'année

### Parc de la Mairie 03190 HÉRISSON

Tel : 04 70 06 82 23  
village.medieval.herisson@wanadoo.fr

• Hors saison de Septembre à Juin  
du Mardi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de

14h00 à 17h00

- Haute saison : Juillet et Août

Du Mercredi au Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h

Dimanche de 10h à 12h et de 14h à 16h

15 août de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

## Numerue



La procédure Numéree, une adresse pour chacun, a été validée par le cadastre.

Cependant sur les conseils des services du cadastre cette démarche va être étendue au secteur des Bordes, qui n'était initialement pas inclus.

Chaque voie autour du bourg aura bientôt son nom et chaque maison aura son adresse.

Un courrier d'information sera envoyé à tous les habitants de la commune pour préciser

l'adresse de chacun, (nom de rue et N°).

La commune prendra en charge la pose de plaques de rues et des N°.

# Animaux en divagation



## **Prudence et responsabilité**

*Les animaux en divagation peuvent provoquer involontairement des accidents. Dans l'intérêt de l'animal, et des habitants de votre commune, il est important de prévenir la mairie dans ce type de situation.*

Selon l'article L211-23 du Code rural, « est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde ou de protection du troupeau n'est plus sous la surveillance de son maître ou se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ». Cet état vaut également pour le chien « qui est éloigné de son propriétaire, ou de la personne qui en est responsable, d'une distance dépassant 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse ».

En cas de danger grave et immédiat pour les personnes ou les animaux domestiques, une décision radicale peut être prise.

« Le maire peut ordonner que l'animal soit aussitôt envoyé à la fourrière et, le cas échéant, faire procéder à son euthanasie sans délai (article L211-11) ».

Dans ce cas, tous les frais de capture, de garde et d'euthanasie sont à la charge du propriétaire.

# Maisons Fleuries



## Voici un rappel du résultat du concours des maisons fleuries 2017

### ✓ **Catégorie maison individuelle :**

- Premier prix à Geneviève Mauzat,
- Second prix à Corinne Bruylants
- Troisième à Suzanne Aurat.

### ✓ **Catégorie Restaurant, lieu public et exploitation agricole**

- Premier prix à Jean Mathiaud
- Second prix à Daniel Renaud
- Troisième prix à Nathalie Rivière.

### ✓ **Catégorie maison individuelle hors agglomération :**

- premier prix a été attribué à Madeleine Welter ex aequo avec Liliane Maillet
- Second prix à Christian Marcadier
- Troisième à André Gozard.

Grâce aux efforts d'aménagements floraux et à l'entretien des pépinières Boudet, la commune a obtenu une labellisation au titre de village fleuri.

---

Nous remercions tous les habitants de la commune qui entretiennent et agrémentent les abords de leur maison, Cette initiative pourrait permettre à la commune d'obtenir le label Village fleuri (une fleur). Notre village rejoindrait ainsi les 41 communes de l'Allier qui ont déjà obtenu ce label.

# La salle Socio - culturelle

Avec 184 m<sup>2</sup>, cette espace est conçu pour recevoir 120 personnes assises au maximum.

La cuisine est équipée de :

- 1 fourneau
- 1 cellule de réchauffement (pas de cuisson)
- 2 tables inox,
- 1 échelle 8 étagères,
- 1 chambre froide
- 1 lave-vaisselle
- 1 fourneau, 1 four micro-onde
- 1 réfrigérateur congélateur
- 1 estrade

***Vous avez dorénavant la possibilité de louer la vaisselle sur place***



## Conditions de location :

Vous pouvez obtenir l'ensemble des modalités de location ainsi que la disponibilité de la salle par téléphone à la mairie, au 04.70.07.54.53 ou par mail, [mairie-le-vilhain@wanadoo.fr](mailto:mairie-le-vilhain@wanadoo.fr)

Une pré-réservation est possible par mail, par le site Internet de la commune,

<http://www.le-vilhain.fr> , et doit être obligatoirement confirmée par téléphone dans les 48h à la mairie.

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

**Toutes les informations concernant la salle et ses modalités de location sont en mairie ou directement accessibles à l'adresse suivante :**

<http://www.le-vilhain.fr/la-commune/salle-socio-culturelle/>

# Marché des producteurs



---

Avec une météo propice aux sorties nocturnes et pour sa 3<sup>e</sup> édition, une fois encore, le marché des producteurs du 13 juillet 2017 a été un franc succès.

350 à 400 visiteurs sont venus échanger directement avec les 16 producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte garantissant la qualité de leurs produits. Des séances de maquillage ont été organisées par l'Office de Tourisme du Pays de Tronçais, pour le plaisir des petits et de certains grands...

Fort de ce succès, cette année encore, le marché est programmé le vendredi 13 juillet prochain. La Chambre d'Agriculture de l'Allier et l'Office du Tourisme intercommunal qui succèdent à l'Office du Tourisme du Pays de Tronçais soutiennent et seront bien sûr partenaires de l'organisation de cette soirée.

---

# En images



# L'école maternelle



Cette année, 12 enfants âgés de 2 ans et demi à 5 ans sont inscrits à l'école maternelle.

Le début d'année a été marqué par des travaux (toilettes et classe) et la sortie hebdomadaire à la piscine.

Les enfants ont réalisé des danses à l'occasion du spectacle de Noël en décembre.

Différentes actions rythment la vie des enfants à l'école : la participation à la Quinzaine des arts sur le thème du végétal, un travail sur les dangers de la vie quotidienne grâce aux panneaux prêtés par la Prévention Maïf...

Enfin, les enfants entreront dans la peau de chevaliers, princes et princesses lors d'une visite à la forteresse de Bourbon l'Archambault et à l'occasion de la kermesse qui clôturera le travail de l'année scolaire.

Le Père Noël est ensuite arrivé les bras chargés de cadeaux pour chaque enfant.

---

Il nous a été indiqué qu'il n'y aura pas de fermeture de la classe jusqu'en 2020. **Nous espérons de nouvelles inscriptions d'enfants dans les deux années à venir et ainsi maintenir notre école.**

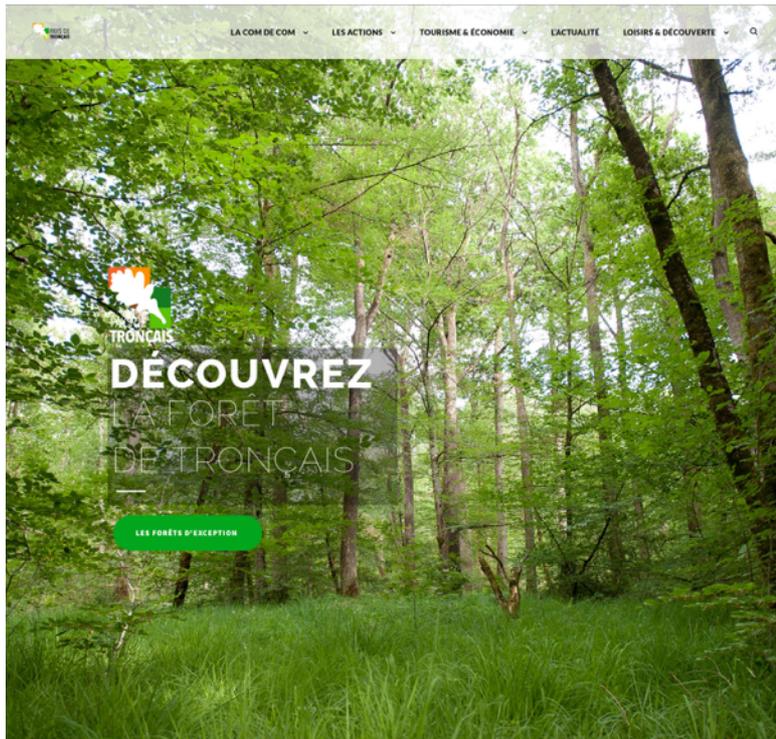
---

## **Nouvelle assistante maternelle :**

Actuellement, une seule assistante maternelle accueille des enfants dans la commune :  
Mme Nadine MARCADIER : 04 70 07 21 45.

Il y en aura une seconde, Mme Cydalie JEANNOT qui habite actuellement à Cérilly mais qui va prochainement s'installer dans le bourg du Vilhain. Si vous avez besoin de ses services, contactez là : 06 84 87 77 46.

# La Com - Com



## Le nouveau site Internet enrichi et très complet

<http://www.paysdetroncais.fr>

Vous y trouvez les sujets suivants qui concernent votre communauté de commune

- Com - Com
- Economie
- Tourisme
- Actualité
- Loisirs
- Découverte

---

## La communauté de commune du pays de Tronçais a contribué aux actions suivantes en 2017

### Pour la voirie :

- Curage des fossés, au chemin de Souliers (et drains routiers), Dours, Billaudière.
- Bouchage des nids de poules, entretien des haies et accotements.
- Subvention (Fonds de concours) pour la rénovation du pont des Frênes.

### Pour l'école maternelle :

- Rénovation des sanitaires
- Mise en peinture de la salle de classe
- Changement de fenêtres du dortoir
- Changement de la porte d'entrée de la cantine

# Informations en bref

## **Service boulangerie place de l'église :**

Duboisset Nicolas, 03190 HÉRISSON

tél : 04 70 06 81 58

Du mardi au dimanche : 11h20 - 11h45

Sur commande.Tel. 04.70.06.81.58

---

## **Collecte des ordures ménagères :**

La collecte des ordures ménagères se fait toujours le vendredi. La fréquence de ramassage reste inchangée, à savoir, une fois par semaine dans le bourg, et une fois tous les 15 jours en campagne

---

## **Transport à la demande :**

Pour toute information ou pour réserver :

Sur le service, avoir des informations sur un trajet ou pour réserver votre déplacement, appelez la centrale d'information et de réservation

La centrale d'information et de réservation est ouverte : du lundi au vendredi de 7h à 19h (jusqu'à 17h pour les réservations), le samedi de 7h à 13h (jusqu'à 12h pour les réservations).

---

## **Commémorations 2018 :**

- 8 mai, place de l'église et messe à 11 h

- 11 novembre, place de l'église et messe à 11 h

---

**Objets Trouvés :** N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez perdu un objet

---

## **Compteurs Linky :**

A partir du mois de septembre 2018, les compteurs Linky commenceront à être déployés dans la commune du Vilhain. ENEDIS est donc susceptible de vous contacter.

---

**La ferme gourmande à Theneuille :** La structure compte producteurs et artisans qui se sont engagés pour le développement et la promotion de produits locaux fermiers, artisanat : viandes bovine et ovine, volailles, œufs, fromage, légumes, confitures, miel, escargot, vin bio, pâtes fraîches, savons, bijoux, sculptures, articles en bois.

Horaires d'ouverture - renseignements : 04 70 66 13 54

# Informations pratiques

- **Mairie**

Tel : 04 70 07 54 53

Mail : [mairie-le-vilhain@wanadoo.fr](mailto:mairie-le-vilhain@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://www.le-vilhain.fr>, mis à jour régulièrement

- **Horaires d'ouverture**

Mardi et vendredi 10 à 12 h, 14 à 17 h

Mercredi : 10 à 12 h

Numéros à contacter en dehors des heures d'ouverture de la mairie

Bernard Soulier : 06 75 33 66 25

Catherine Sadde : 06 88 73 46 31

Monique Triboulet : 04 70 07 56 38

- **Bibliothèque du Vilhain** : vendredi de 10h à 11h30, samedi de 11h00 à 11h30

tel : 04 70 64 28 15

- **Salle socio-culturelle** : Renseignements page 11 ou sur <http://www.le-vilhain.fr>

---

- Ecole communale (maternelle) : tel : 04 70 09 06 80

- Agence postale : tél. 04 70 02 00 52 ouverte du lundi au vendredi de 8h 15 à 10h 15

- Collège de Cérilly : tél. 04 70 67 50 95

- Pompier : 18

- SAMU, médecin de garde : 15

- Gendarmerie de Cérilly : tel : 04 70 67 51 76

- EDF : 0810 333 323

- Préfecture de l'Allier : 04 70 48 30 00

- Centre médico-social de Cérilly : tél. 04 70 34 16 10

- Déchetterie de Cérilly :

Horaires d'ouverture 14h - 17h20, Du mardi au samedi.

tél. 04 70 66 21 51

- Boulangerie : Duboisset Nicolas,

03190 HÉRISSON

tél. 04 70 06 81 58